

<https://ricochets.cc/Interdiction-des-manifestations-du-jour-a-Valence.html>



# Interdiction des manifestations du jour à Valence

- Les Articles -



Date de mise en ligne : mardi 17 novembre 2020

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

## Interdiction des manifestations du jour à Valence

---

Nous venons de l'apprendre, la préfecture de la Drôme a décidé d'interdire les manifestations déclarées par la Confédération Nationale du Travail, syndicat de travailleur.se.s connu et reconnu.

l'arrêté de la préfecture disponible ici



Comme on pouvait s'y attendre, les paroles du premier ministre sur la possibilité de manifester si la manifestation était déclarée n'étaient que de la poudre aux yeux. Au moins c'est clair. Nous voilà donc réduit officiellement à consommer et à nous soumettre...

Comme il est clair que Le Dauphiné Libéré continue d'être un allier non négligable de ce pouvoir autoritaire en publiant de fausses informations qui tentent de légitimer l'interdiction de manifester.

Dans un article publié ce jour (<https://www.ledauphine.com/societe/2020/11/17/valence-la-manifestation-des-gilets-jaunes-interdite>) sur leur site, le journal titre : « Valence : la manifestation des Gilets jaunes interdite ».

Doit on rappeler au Dauphiné, et ils le savent, que c'est la CNT qui a fait la demande en préfecture ?

Leur préciser aussi, ils l'auraient appris si les journalistes faisaient correctement leur travail, que nous, gilets jaunes de Saillans, sommes en contact avec les autres Gilets jaunes de la vallée et de Valence et que les manifestations déclarées aujourd'hui ne viennent absolument pas du mouvement même si il est vrai qu'elles tombent le jour des 2 ans du mouvement. Il n'en reste pas moins que nous vents debouts contre la loi sécurité globale, liberticide à souhait, qui réduit nos droits de manifester, quelque soit l'objet de nos manifestations... Quelques liens sur cette loi en fin de message.

Il est bon aussi de rappeler au journal les motifs de ces manifestations qu'ils n'évoquent absolument pas dans leur article, c'est à dire le refus de la loi sécurité globale, de l'état policier et de ses dérives autoritaires"

Bref, un journalisme de pacotille, tout sauf professionnel et pour le moins orienté dans le sens du pouvoir. Une confirmation de plus pour celles et ceux qui en douteraient encore...

MAJ : 15h15 : un communiqué dénonçant l'interdiction a été publié. Les organisations peuvent encore le signer en envoyant un mail à [valence\\_en\\_lutte](mailto:valence_en_lutte@riseup.net) chez [riseup.net](http://riseup.net)

# Interdiction des manifestations du jour à Valence

## Commentaires de nosse commune des militants, militants, associations et forces politiques

### Le Préfet de la Drôme interdit la manifestation d'opposition à la « Loi pour une Sécurité Globale »

Cette loi liberticide est dénoncée à l'unanimité par les partis d'opposition de la gauche française, les syndicats, le milieu associatif et académique, et qui inquiète jusqu'au conseil de surveillance des droits de l'Homme de l'ONU.

Aujourd'hui, et seulement à quelques heures de ce rassemblement, sous le prétexte de « Risques de Troubles à l'Ordre Public », le Préfet de la Drôme, en prononçant une interdiction de manifester, fait deux erreurs qui s'inscrivent dans la durée sur toute la durée du pays.

Le préfet est de dépasser son devoir de neutralité politique en prenant ouvertement le parti de décrire comme risqué le rassemblement des opposants sans face à la politique sécuritaire gouvernementale et sans de susciter toute opposition visible à celle-ci.

La seconde est de se servir de l'état d'urgence sanitaire et de l'état d'urgence permanent inscrit dans le droit commun pour bafouer le droit fondamental de manifester malgré que le gouvernement ait donné son feu vert pour les rassemblements militaires.

Aussi, comme nous jugeons nos forces militaires, par-delà nos divergences, nous pensons considération de cet acte comme une défiance rétrograde à la démocratie et ses droits fondamentaux, nous également d'un autoritarisme affiché, par le premier rassemblement de l'état français dans la Drôme.

Schlaussbaum,

Les signataires,  
par ordre alphabétique :

Art en Geste  
La C.G.T. 36  
La C.N.T. - S.T.P. 26  
La Confédération Paysanne de la Drôme  
La F.S.U. de la Drôme  
FAKIR Drôme - Ardèche  
Génération Chaut  
Les Gilets Jaunes Valence - Crest - Saillans - Tain - Bourdeaux - le Pont Céroyen  
La N.P.A. de Drôme et d'Ardèche  
Stop Nucléaire 26-07 (Amitié du Nucléaire)  
S.U.D. Culture 26-07  
Le collectif Valence En Lutte  
Valence Innovante - La Drôme Innovante (I.F.I.)  
Youth For Climate Valence - Drôme (Les jeunes gilets jaunes pour le climat)

PS : Vu dans votre ville, nous n'avons pas reçu la signature des autres structures contactées.

NB : depuis sa parution à 12h21, l'article du Dauphiné a été modifié en ajoutant notamment les motifs des manifestations déposées en préfecture. Part contre, pour le journal, la manifestation est toujours une manifestation de la CNT et des Gilets jaunes... Le journal précise dans son article que des gilets jaunes de Valence avaient prévu d'y aller ce qui semblerait justifier leur titre... Nous pouvons leur dire que des enseignant.e.s, des chomeur.se.s, des retraité.e.s, des syndiqué.e.s cgt, des militants de la france insoumise, des citoyen.ne.s avaient aussi prévu de s'y rendre. Vont ils pour cela modifier leur titre en "la manifestation de la CNT, des enseignant.e.s, des chomeur.se.s, des retraité.e.s, des syndiqué.e.s cgt, des militants de la France insoumise, des citoyen.ne.s, des Gilets jaunes interdite ?

Non ils ne le feront pas parce que nous pensons que leur but, en spécifiant Gilet jaune, est de renvoyer aux violences du mouvement que ce journal a lui même monté en épingle et de rendre plus acceptable la pilule de l'interdiction.

Quelques liens sur la loi sécurité globale :

La défenseure des droits :

[https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/cp - defenseur des droits - ppl securite globale\\_0.pdf](https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/cp_-_defenseur_des_droits_-_ppl_securite_globale_0.pdf)

Entre les lignes, entre les mots : dossier : <https://entreleslignesentrelesmots.blog/2020/11/08/lobsession-securitaire/>

Bastamag :

<https://www.bastamag.net/Entrave-a-la-liberte-de-la-presse-et-surveillance-de-masse-loi-PPL-securite-globale-atteint-e-vie-privee>

La quadrature du net : analyse et appel à interpeller les députés : <https://www.laquadrature.net/securiteglobale/>

Un dossier de David Dufresne : <http://www.davduf.net/allo-assemblee-nationale-c-est-pour-un-non-a-la-Appel collectif de 65 organisations contre la « sécurité globale » :>

<https://www.laquadrature.net/2020/11/12/55-organisations-contre-la-securite-globale/>

Reporterre :

[https://reporterre.net/Interdiction-de-diffuser-des-images-de-policiers-drones-reconnaissance-faciale-ce-que?utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=nl\\_hebdo](https://reporterre.net/Interdiction-de-diffuser-des-images-de-policiers-drones-reconnaissance-faciale-ce-que?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_hebdo)

Communiqué de la LDH :

<https://www.ldh-france.org/contre-la-loi-securite-globale-defendons-la-liberte-de-manifester/>

Communiqué collectif :

<https://www.ldh-france.org/9-novembre-2020-tribune-collective-cachez-ces-violences-policieres-que-je-ne-saurais-voir-publiee-dans-liberation/>

Appel à rassemblements de la LDH :

<https://www.ldh-france.org/pour-la-liberte-dinformer-et-detre-informe-pour-la-liberte-dexpression-contre-une-loi-liberticide/>

*Post-scriptum :*

[\[1\]](#)